

Prière, ont droit au Diplôme et à la croix-médaille des Zélateurs, si, au jugement du Directeur, ils ont rempli convenablement les devoirs de leur charge. C'est aux Bureaux du Sacré Cœur, à Montréal, que le Directeur se procurera ces Diplômes et ces médailles. La cérémonie se fait de la manière indiquée à la page 13 du Livret de la Ligue des hommes.

XI. — AVANTAGES DE LA PETITE LIGUE. —

1° Elle offre au prêtre un moyen efficace de réunir autour de lui et de maintenir dans la piété et l'innocence de leur première communion les jeunes garçons de la paroisse ; 2° Elle entretient en eux la vie surnaturelle et rend leurs actions *méritoires* et *apostoliques*, vu qu'elle les leur fait toutes offrir aux intentions du Sacré Cœur ; 3° Elle leur donne droit à un grand nombre de riches indulgences, etc.

XII. — INDULGENCES DE LA PETITE LIGUE. —

Elles sont les même que celles de la Ligue des hommes.

XIII. — ACTE DE CONSÉCRATION DES CADETS AU SACRÉ CŒUR. —

O Jésus, notre Dieu Sauveur, humblement prosternés à vos pieds, nous vous adorons comme notre souverain Seigneur et Père.

Nous vous remercions de tous les bienfaits que vous nous avez accordés, et pour vous témoigner notre reconnaissance et notre amour, nous venons nous consacrer solennellement à votre divin Cœur.

Vous êtes devenu enfant, ô Jésus, pour nous donner un modèle des vertus que nous devons pratiquer à cet âge. Nous voulons, nous aussi, selon votre exemple et les enseignements de votre Eglise, observer fidèlement la loi de Dieu, aimer et bien prier notre Père céleste, être obéissants à nos parents et à nos maîtres.

Afin d'obtenir plus sûrement ces grâces, nous nous enrôlons aujourd'hui (*ou* nous renouvelons notre engagement) dans la Petite Ligue des Cadets du Sacré-Cœur, et nous promettons fidélité à ses pratiques et à ses promesses.